



DANS CE NUMERO

EDITO

P 1

Conférence de consensus :
Sortir de la rue, Paris 29 et
30 novembre 2007

AUX 4 COINS

P 2

Présentation de plusieurs
équipes à travers la France

ZOOM

P 5

Des difficultés rencontrées
par une équipe mobile,
Sébastien Aroni, EMP du
sud meusien

BLOC NOTES

P 6

Se former
Surfer

Directeur de publication :

Alain MERCUEL

Assistante de rédaction :

Jean-Paul ARVEILLER, psychologue (Paris),
Michaël DESPRES, infirmier (Évreux)
Marie-Jeanne GUEDJ, psychiatre (Paris),
Alain GOUIFFES, psychiatre (Rouen) So-
phie GRIMAULT, Assistante socio-
éducative (Paris), Gérard MASSE, psychia-
tre (Paris), Michel TRIANTAFYLLOU, psy-
chiatre (Paris).

CONCEPTION
GRAPHIQUE

Véronique FRUGIER, Service
SMES CH Sainte Anne

EDITO

Conférence de consensus : « Sortir de la rue », Paris les 29 et
30 novembre 2007

Première du genre organisée sur ce thème : c'est devant un jury, composé de 16 membres, et une assistance de 300 personnes que les travaux d'une quarantaine d'experts (chercheurs, professionnels, médecins, militants associatifs, représentants de l'état et des collectivités territoriales) ont été exposés et débattus. L'objectif étant de définir les moyens et la méthode « *d'une politique publique durable qui dépasse les alternances* ».

Actuellement, on évalue à près de 220 000 les personnes « *privées de chez soi* », en France. Il s'agit d'une population plutôt masculine avec 64% d'hommes, jeune (50% ont entre 18 et 34 ans) et dont le tiers travaille.

Plusieurs propositions ont été faites, afin de « *sortir de la rue* » ces personnes, assorties de cinq conditions préalables : le respect de la dignité des personnes, la diversification des réponses, l'unité des politiques, l'accueil inconditionnel et la complémentarité des dispositifs à l'échelle des bassins de vie.

Dans le domaine qui concerne les EMPP le rapport du jury mentionne :

« Les conditions de vie extrêmes des personnes sans abris altèrent leur état de santé. Elles sont, bien plus que la moyenne de la population française touchées par des pathologies bénignes ou plus graves. De manière ultime, elles connaissent une mortalité prématurée par rapport au reste de la population. Accès aux soins, permanence des soins sont des thèmes récurrents et constants dans le domaine de la santé publique en direction des personnes sans abri, en dépit d'importants efforts, notamment dans la mise en réseau (hôpitaux publics, institutions, ONG et associations à caractère médico-social) et des dispositifs d'accès aux soins. » (...)

(...) « Le cas des usagers de drogue ou d'alcool, celui des personnes souffrant de troubles psychiatriques, mérite d'être souligné. Les chances d'amener ces personnes à retrouver un trajet d'insertion seront d'autant plus grandes qu'elles sortiront de la rue, et rencontreront dans les lieux d'accueil et de vie des per-

sonnes susceptibles de les écouter et de les aider. » (...)

(...) « La pluridisciplinarité doit être un principe essentiel de cette chaîne de missions depuis le contact à la rue jusqu'à l'accompagnement durable. En effet, les personnes en cause ici ont des besoins complexes. Par exemple, elles nécessitent souvent d'entrée de jeu, outre la mise à l'abri, la prise en charge de pathologies psychiques et de maladies organiques. Dans cette perspective, des pratiques soucieuses de prendre en compte les risques infectieux majeurs liés à la privation de logement personnel (hépatite, SIDA), sont essentielles, de même que, à un autre niveau, le développement d'équipes mobiles psychiatriques. Dans ce cadre, « *L'aller vers* » semble indiscutablement efficace en matière de soin et de dispense sociale car il correspond à la posture de la personne sans abri. A ce niveau, la dispensation de soins sur le modèle de l'hospitalisation à domicile (au domicile se substituant la structure d'hébergement) et la poursuite de la création d'équipes mobiles intersectorielles diminueraient très sensiblement le refus de soin. Il apparaît également souhaitable d'augmenter le nombre de lits halte soin santé. A cette fin, il convient de favoriser le maintien ou le développement d'espaces d'accueil et de prise en charge qui intègrent l'ensemble des services nécessaires à la vie matérielle des personnes, le soin (de santé en général et le cas échéant, psychologique et psychiatrique), ainsi que des portails d'information et d'orientation à la réinsertion telle qu'elle est envisagée par la personne. » (...)

Outre, la volonté affichée de remettre à plat les politiques de prise en charge des sans abris, cette première conférence de consensus entendait démontrer qu'en mettant en œuvre quelques principes fondamentaux, la France a les moyens de réduire de façon drastique le nombre de personnes sans abri. Reste à les financer mais ça c'est une autre histoire

Véronique FRUGIER, CH Sainte Anne, Paris

AUX 4 COINS

Tours (37)

Mail : s.drylewicz@chu-tours.fr

Notre équipe est constituée en unité fonctionnelle. Elle s'appuie sur le service auquel elle est rattachée tout en étant autonome et intersectorielle. Elle dispose d'un local au CHRU, à l'Hôpital Bretonneau, lui servant de permanence téléphonique, de lieu de synthèse et de coordination des interventions; il ne s'y tient pas de consultations.

Cette équipe a commencé à fonctionner après avoir mené pendant un an des réunions avec de nombreuses structures accueillant les personnes en situation de précarité et d'exclusion. Le projet a donc été élaboré en concertation avec les équipes d'accueil permettant d'être rapidement sur le terrain. Elle axe son intervention sur la tenue de permanences, un soutien aux équipes socio-éducatives, aux bénévoles. L'EMPPE ne fait pas de consultations spécialisées, et se donne comme objectif d'orienter

vers les CMP et lieux de soins des secteurs. Une de nos préoccupations est de ne pas nous marginaliser par rapport à l'ensemble des services de psychiatrie du CHRU. Le médecin généraliste, non psychiatre, peut avoir recours au psychiatre du service de rattachement de l'EMPPE, comme référent de l'élaboration clinique, de la formation, indispensables à mener avec l'ensemble des équipes, et notamment les autres professionnels de santé intervenant dans les structures d'accueil des personnes en grande précarité ou en situation d'exclusion.

Elle est composée d'un **médecin généraliste**: le Dr Dominique Lapière (0,40 ETP) qui en lien avec le **psychiatre chef de service** : Dr Serge Drylewicz, coordonne l'EMPPE qui comprend aussi, **1 Assistante sociale (0,5ETP)**, et **2 infirmières psychiatrique en ETP**. **1 cadre de santé** aide cette équipe à s'organiser et à mettre en place sa logistique.

Lyon (69)

Interface 9ème - Association REGIS - 5 rue du Perron 69600 Oullins Tél. 04 72 39 63 95 ou 06 31 51 67 95

Mail : asso.regis@wanadoo.fr M. Ludovic Picard

Mise en place en avril 2000 sur le 9ème arrondissement de Lyon. Elle travaille en partenariat étroit avec l'Association REGIS qui gère le dispositif, la Mairie Centrale, la Mairie du 9ème arrondissement, la DDASS et rattachée à l'Hôpital Saint-Cyr au Mont d'Or.

Cette équipe est composée d'un **psychiatre** et de 2 **travailleurs sociaux**.

Pau (64)

CH des Pyrénées, Département des soins de réadaptation et de réinsertion—29, av du Maréchal Leclerc 64019 Pau cedex
Tél. 05 59 80 93 02 Mail : udvs@chpyr.fr

L'équipe de soins aux personnes en situation de précarité (UDVS) est constituée actuellement de **3 personnes** et est coordonnée par le Dr Pierre Godart. Elle intervient sur 2 CHRS et une plate forme d'accueil de personnes en situation d'exclusion sociale.

Vienne (38)

Tél. 04.74.31.33.95

Mail : psy14@ch-vienne.fr

Équipe en gestation qui devrait commencer ses activités début 2008. Coordonnée par le Dr Yves Larivière, chef de service du 14ème secteur adulte de psychiatrie de l'Isère, CH Lucien Husel de Vienne.

Châteauroux (36)

Réseau RESPIRE—CH de Châteauroux — Pavillon 9 — 216, avenue de Verdun 36000 Châteauroux—Tél : 02.54.29.62.48

Mail : reseau.respire@wanadoo.fr

Le Réseau départemental RESPIRE de prise en charge de la précarité sociale et de la détresse psychique créé en mars 2004, est rattaché au CHG de Châteauroux. La structure dépend de celui-ci et ses salariés sont hiérarchiquement placés sous son autorité. Toutefois le réseau possède un comité de pilotage qui est l'instance décisionnelle du dispositif, qui lui donne ses orientations stratégiques et un comité technique qui est son instance organisationnelle.

Le comité de pilotage se compose de 14 représentants d'institutions du département, dont le directeur du CHG et le coordonnateur du réseau. Sont également membres, un représentant du Centre

Psychothérapique de Gireugne ; DDASS ; Conseil Général ; GRAM ; CPAM ; Contrat Urbain de Cohésion Sociale ; Union nationale des familles ou amis de personnes malades et handicapées psychiques (UNAFAM) ; Association Nationale de la Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) ; Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale « Les Ecu-reuils » ; Délégation aux Droits des Femmes et Mission Cohésion Sociale de la Préfecture ; Ville de Châteauroux.

Le comité technique se compose pour sa part d'un représentant GRAM, CPAM, ANPAA, Centre psychothérapique de Gireugne (Psychiatrie de l'Indre), UNAFAM, Centre hospitalier général de Châteauroux, DDASS, Conseil Général et le coordonnateur du Réseau ; soit un total de 8 membres.

Un règlement intérieur qui définit précisément le rôle des différentes instances est élaboré par un petit groupe de travail animé par le coordonnateur et validé par le comité de pilotage.

Le réseau est en grande partie financé par la DRDR (dotation régionale au développement des réseaux), fonds provenant de l'ARH et de l'URCAM. Ces fonds comme ceux provenant de co-financiers sont versés au Centre hospitalier général et gérés par ses services financiers.

Le dispositif a une double vocation. Il a un rôle de coordination et de mise en synergie des professionnels des secteurs sanitaire et social, et de plateau technique.

Les missions du réseau sont donc de différentes teneurs. L'objectif général est d'améliorer la qualité de prise en charge des personnes en précarité sociale et en détresse psychique, en assurant une meilleure cohérence entre les professionnels de santé (somatique et mentale) et du social.

Les salariés du réseau qui forment la cellule de coordination du dispositif sont au nombre de 4 à ce jour : **1 ETP coordonnateur** : Dr Thierry Danyaud, **2 X 0,5 ETP de psychologue** et **1 ETP secrétaire**.

Marseille (13)

8, boulevard Notre Dame 13006 Marseille Tél. 04.96.17.67.70 Mail: pierre.morcellet@ch-edouard-toulouse.fr

L'Équipe Mobile de Liaison Psychiatrie – Précarité du CH Édouard Toulouse est financée par l'ARH et le Conseil Général. Son territoire intervention de l'équipe est celui de tous les secteurs de l'hôpital.

Elle est composée de 6 personnes : **1 médecin psychiatre coordinateur (0.3ETP)**: Dr Pierre Morcellet, **2 infirmières**: Gabrielle Premont (1ETP) et Bernadette Danet (0.90ETP), **2 psychologues**: Michèle Alleman (1ETP) et Rose-Marie Arnaud (1ETP) et **1 secrétaire**: Sophie Martini (0.5 ETP)

Perpignan (66)

25, rue Petite la monnaie BP 906 66906 Perpignan cedex
Tél : 04.68.51.60.85 Fax : 04.68.51.35.09

M.A.O. (Module d'Accueil et d'Orientation) existe depuis 1998. Il est issu d'une réflexion qui s'est échelonnée sur plusieurs années puis d'une implication forte de la cellule d'appui santé de la DDASS et de la Préfecture, du CHS de Thuir et du Conseil Général, dans le fonctionnement et le financement.

C'est une structure souple et mobile d'accueil pour les personnes en situation de précarité qui présentent des troubles médico-psychologiques. Le MAO permet de les orienter et, si nécessaire, de les accompagner vers les dispositifs de soins banalisés sur le plan psychiatrique (et parfois sur le plan somatique). Il s'agit d'un lieu polyvalent de premier contact et dépistage pour des personnes n'ayant pas d'antécédents psychiatriques connus mais il contribue également à une réinscription dans le soin pour des patients en rupture, en errance, en voyage pathologique ...

L'équipe : **1 médecin psychiatre (1/2 journée par semaine le mardi après-midi)**: Dr Charles Alezrah, régulateur de l'équipe, CHS de Thuir, **3 infirmières (temps plein)** : Cathy Aguila-Masseti, Béatrice Maucolin, Eric Pétrini, CHS de Thuir, **1 Psychologue (20h par semaine)** : Isabelle Gonzalez, dépendant du Conseil Général.

Villejuif (92)

Mail : fossolapiazza@yahoo.com

L'Unité Psychiatrique d'Accès aux Soins (UnPAS), intervient depuis novembre 2001 auprès des équipes des Circonscriptions de la Vie Sociale pour l'accès aux soins des plus démunis. Il s'agit d'une action transversale, intersectorielle, de liaison, implantée dans le social. L'UnPAS est aussi une équipe mobile éventuellement susceptible de mobiliser rapidement ses moyens si une situation urgente paraît l'imposer dans l'un quelconque des sites où elle intervient.

Trois chefs de service du CH Paul Guiraud de Villejuif, Dr Bernard Lachaux (92G17), Dr Denis Chino (92G18) et Dr Alain Vaissermann (92G19), se sont associés pour développer un dispositif d'accès aux soins et de prise en charge de la souffrance psychique pour des personnes en situation de précarité.

Cette action, caractérisée par une forte articulation avec les équipes des travailleurs sociaux, est le résultat d'un partenariat entre l'EPS Paul Guiraud de Villejuif et le Conseil général des Hauts-de-Seine, formalisé par une convention. Le projet s'adresse aux bénéficiaires du RMI et de l'API (Allocation Parent isolé), il est cofinancé par le Plan Départemental d'Insertion des Hauts-de-Seine et PGV.

L'équipe est constituée de 3 personnes : **1 psychiatre**: le Dr Federico Ossola-Piazza, et **2 psychologues cliniciens**.

Beaumont sur Oise (95)

Tél : 06 31 34 51 39 (infirmiers) ou 06 31 34 52 30 (médecin) Mail : emil@chi-desportesdeloise.fr

EMJL (Équipe Mobile Instaurant le Lien) est née en mars 2007. Elle est une émanation d'un groupe de travail, composé de membres de la DDASS, de médecins de secteurs psychiatriques et de responsables sanitaires et sociaux, se référant à la circulaire du 23 Novembre 2005.

Le Dr Laurent Bernard Brunel, psychiatre, médecin chef et chef de pôle de psychiatrie du CHJ de Beaumont sur Oise s'est porté volontaire pour mener le projet sur le Val d'Oise.

Le travail préliminaire d'EMJL a été de rencontrer les différents acteurs sociaux (CCAS, structures d'hébergements, associations caritatives,...) ainsi que les partenaires médicaux (secteurs de psychiatrie, CMP) et autres tels maison d'arrêt ...

Dans un second temps, nous avons pu mettre à l'épreuve nos cliniques respectives auprès de personnes précarisées et en souffrance psychique mais n'étant pas forcément dans une demande élaborée de soins. Afin, d'entamer des entretiens en binôme visant à conduire ces personnes vers le circuit commun de soin.

EMJL se veut un espace de transition c'est à dire un pont entre le social et le médical. Nous instaurons le lien mais ne prodiguons pas de soins sur le long terme au risque de créer un système parallèle de soins qui exclurait encore davantage les personnes précarisées.

À ce jour, la plupart des personnes rencontrées étaient hébergées dans des foyers, d'autres fréquentaient des halles de jours, seulement deux l'ont été à leur domicile et deux autres dans la rue.

Certaines personnes ont nécessité plusieurs entretiens avant de faire émerger une demande réelle de soins permettant le relais vers les centres médico-psychologiques.

La mission d'EMJL est de repérer les troubles psychiques, évaluer les besoins de soins, de proposer une orientation et un accompagnement et concourir au soutien et à la formation des intervenants sociaux.

L'équipe se compose de 7 personnes : le chef de service : Dr Laurent Bernard-Brunel, 1 médecin : Dr Nabil Hachemi, 1 Cadre de santé : Sylviane Poisson, 1 Assistante sociale : Isabelle Dumenil, 1 Psychologue : Stéphanie Vasseur, 2 Infirmiers : Ami Nouchet et Philippe Berthier.

Niort (79)

EMAPP Sud 79 Centre hospitalier 40, avenue Charles de Gaulle 79021 Niort cedex
Tél : 05 49 78 26 68 Mail : emapp@ch-niort.fr

Constituée suite à la circulaire de décembre 2005, après acceptation du projet du CH Niort, l'EMAPP 79, a essentiellement démarré son activité mi-mai 2007, sur un mode réduit, avec **1 seul ETP infirmier, le second ETP nous ayant rejoint en fin d'année. Répartis sur 4 personnes (ISP ou IDE) travaillant pour leur autre 50% sur des services de psychiatrie, ceci afin de faciliter la liaison avec les secteurs.**

L'EMAPP79 dispose également d'un % d'ETP médical (psychiatre), pour le travail d'information auprès des travailleurs éducatifs et sociaux, ainsi que pour les entretiens de première intention auprès de la population prise en charge, et de vacation de psychologue (prise d'effet début 2008) dont l'action sera essentiellement centrée sur le travail de réflexion, de régulation, et d'a-

nalyse de pratique de l'équipe.

Ce dispositif devrait être à terme complété par un **3^{ème} ETP infirmier, du temps de secrétariat, et d'un autre % de temps médical, et du temps d'encadrement** sur une deuxième tranche de financement pérenne.

Actuellement, intervient sur l'équipe pour son encadrement un cadre supérieur de santé, sur du temps non compensé, qui prend en charge la logistique et la saisie de l'activité.

Faisant suite au travail entrepris depuis fin 1998 auprès du Foyer D'Accueil Urgence de Niort (3 permanences de 18 à 20h00 par semaine), la création de cette équipe a permis de compléter sur Niort ce dispositif en instaurant des permanences sur le CHRS et sur RESO. Ont également pu être initialisés des protocoles de partenariat avec différentes instances médico-sociales, sociales et éducatives, sous forme de tables rondes, d'information et d'analyse de cas et de pratiques, qu'il convient de développer sur l'ensemble des partenaires du Sud Deux-Sèvres, et le travail de liaison entre les secteurs de psychiatrie du CH Niort et les acteurs sociaux de cette zone

d'attractivité.

A titre d'indication, ne disposant pas d'ancienneté suffisante pour une évaluation quantitative précise et significative, l'équipe n'ayant débuté son action que de manière parcellaire mi-mai, nous pouvons déjà constater une file active de plus de 120 personnes, avec des problématiques liées aux troubles du comportement, aux polytoxicomanies, à l'alcoolisme, et de manière récurrente aux troubles associés à l'exclusion sociale, affective, qu'ils en soient une des causes ou leur conséquence. Et concernant ces prises en charge, cela va d'un simple entretien ponctuel, afin de faire une évaluation succincte de la personne rencontrée, sorte de photo instantanée au cours d'un parcours, à l'accompagnement soutenu en vue d'instaurer une prise en charge au long cours si nécessaire, par ou avec d'autres structures, y compris la psychiatrie.

Le médecin responsable de l'équipe est le Dr Louis-Arnaud BLOIS et le coordinateur M. Patrick PINAUD

Mulhouse (68)

2, rue de la Sinne 68100 Mulhouse
Tél. 06 83 70 12 73

Mail : equipe.mobil.mulhouse@ch-rouffach.fr

L'Équipe mobile de liaison santé mentale et exclusion sociale a développée son activité sur Mulhouse et le territoire du Haut-Rhin. Celle-ci s'effectue sur appel téléphonique et dans le cadre de permanences dans les structure sociales et médico-sociales. Elle s'élabore à partir de chaque situation singulière. Les principes de nos interventions sont la prise en compte de la souffrance psychique, l'importance du « travailler ensemble » et du temps accordé à l'autre en faisant présence. Médecin responsable : Dr Roselyne Valentin.

Bayonne (69)

Centre hospitalier de la Côte Basque

Tél. 05 59 44 33 41 ou 06 20 81 77 06 — cpeyrusaubes@orange.fr

L'équipe EMOA psy (Équipe mobile d'accès au soins psychologiques pour personnes en situation de précarité) a démarré son activité depuis quelques mois seulement.

L'activité est d'une part centrée autour des personnes pour l'écoute, l'accueil, et l'accompagnement vers le soin si nécessaire, en coordination avec les partenaires extérieurs, et d'autre part en direction des équipes partenaires, avec soutien d'équipe, coordination des prises en charge, analyse de pratiques, avec l'objectif de développer et d'améliorer le réseau. L'équipe n'en est qu'à ses débuts et nos activités, notre mission même, s'affinent au fur et à mesure des expériences et des difficultés rencontrées.

L'équipe est composée de 3 personnes : **1 infirmière**: Christine Bourgeois et **1 psychologue**: Corinne Peyrusaubes La coordination est assurée par **1 médecin psychiatre**: le Dr Eve Piquemal.

Colmar (68)

CMF 1 bd Leclerc 68000 Colmar. Tél. 03 89 78 78 62 ou 06 76 49 02 03 Mail : r.monami@ch-rouffach.fr

L'Équipe Mobile "Ulysse" s'inscrit dans un axe de travail et de prise en charge du Pôle 2-3 de psychiatrie du CH de Rouffach. Elle prolonge par son dispositif l'engagement du champ sanitaire à l'intention du public en situation de précarité et propose d'optimiser l'interface entre les acteurs du social et l'accès aux soins psychiques. Les missions de l'équipe mobile se réfèrent à la circulaire de novembre 2005 et son activité aujourd'hui se centre sur : des permanence dans des lieux sociaux et à l'accueil du Centre d'Accueil Médico-Psychologique. Participation à l'animation du réseau et perspective d'extension sur le nord du département de son action propre. Rencontre de professionnel impliqués dans le travail autour des personnes en situation de précarité. Soutien

des équipes de première ligne.

Supervision des AS du Conseil Général. Dans cette perspective et pour avancer face aux enjeux constatés dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité qui se déclinent souvent en une situation instable pour l'individu dont les liens familiaux, sociaux sont rompus fragilisant par là même l'intégrité psychique de la personne. Actuellement la réponse qui nous semble la plus appropriée correspond à une pratique de réseau. Le réseau étant une dynamique de travail tendant à mettre en lien des individus et des structures en vue de l'accompagnement des personnes en situation de précarité.

Coordonnée par **1 médecin psychiatre référent** : Dr Christian Schaal, cette équipe est constituée **d'1 infirmière à temps plein et d'1 psychologue à mi-temps** : René Monami.

ZOOM

Des quelques difficultés rencontrées par une équipe mobile

L'Équipe Mobile de Psychiatrie au service des personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion du Sud Meusien est une structure de soins du Centre Hospitalier Spécialisé de Fains-Véel (55000), basée sur les CMP de Bar le Duc et Commercy. Elle est constituée d'un psychiatre coordonnateur (Dr Patricia PRINCET), d'une cadre de santé, d'un psychologue et de deux infirmières.

Psychologue clinicien, j'ai intégré l'Équipe Mobile de Psychiatrie du Sud Meusien, durant l'été 2007, et notre action, qui officiellement débutait au mois de septembre, commença dès juillet.

Mettre en place une équipe mobile en charge de rencontrer des personnes en situations de précarité, de les amener vers des structures où leurs souffrances psychiques puissent être entendues et accompagnées a comme fondement de faire le pont entre la sphère sociale et la sphère de la psychiatrie.

D'un point de vue théorique, cette conception est partagée par tous. Mais dans la pratique cela peut prendre l'aspect d'un mariage forcé. Alors être dans l'entre deux amène à rencontrer quelques difficultés, beaucoup d'attentes et un certain nombre de réserves.

Si dans la sphère sociale la difficulté majeure est de répondre de manière constructive à une attente massive, il faut se rendre à l'évidence que les interrogations les plus importantes ainsi que les barrages les plus vifs sont le fait de la psychiatrie.

En rencontrant les travailleurs sociaux (assistantes sociales, associations...), nous avons pu nous rendre compte de l'importance de leurs demandes. Le hiatus existant entre l'action du travail social (dossiers de formation, idée d'être actif dans les différentes démarches) et la situation psychique de certaines personnes questionne les acteurs sociaux qui ne savent pas toujours comment rencontrer des sujets pris dans une dynamique psychique ne permettant pas toujours la mise en place et la réussite d'un projet social. De là naissent beaucoup de demandes, nécessitant de notre part d'expliquer les modalités de notre action, mais également une réelle envie d'un partage des connaissances, d'un travail commun et d'une intégration de notre action dans le réseau social.

« ...les interrogations les plus importantes ainsi que les barrages les plus vifs sont le fait de la psychiatrie. »

En ce qui concerne les acteurs de la psychiatrie, les difficultés furent, sont et probablement seront autres. Nous pourrions résumer cela par la question : « A quoi servez-vous ? ». Défaut d'information ou scepticisme quant à l'intérêt de notre action, nous avons eu par moment à devoir nous justifier face à des collègues qui voyaient en nous une équipe qui : « allait se balader aux quatre coins du département » ; « faire doublon avec la mission des CMP », voire pour certains cadres et infirmières « couper l'herbe sous le pied de leurs pratiques » D'autant plus que basé sur deux CMP et par définition mobiles, nous accaparons de la place et des équipements.

Qu'entendre de telles remarques ? Que la nouveauté engendre toujours une certaine appréhension, qu'un travail bien cadré (routinier ?) réalisé sur plusieurs dizaine d'années peut amener à scléroser l'esprit de création, et que les plates bandes de la psychiatrie sont encore bien gardées et gare à ceux qui voudraient y toucher.

Un véritable effort de pédagogie est encore à réaliser auprès des différents acteurs de cette nouvelle sphère psychosociale qui est en train de naître dans le Sud Meusien afin de démontrer l'intérêt spécifique de notre action. Et puisque dans nos sociétés modernes (certains diront post-modernes), en particulier en France, une des grandes questions est d'imaginer comment recréer du lien social, du « vivre ensemble », il est de notre devoir de faire taire nos egos, afin de mettre en place un « travailler ensemble », avec nos contradictions, nos points de vues différents, dans l'optique que les seuls pour qui nous travaillons sont ces personnes en souffrance, sociale et/ou psychologique que nous rencontrons.

Sébastien ARONI, Psychologue clinicien de l'EMP du Sud Meusien

AUX 4 COINS (suite...)

Aix en Provence (13)

Tél.06.16.43.21.14 ou 04.42.16.17.88 Mail : em.smp@hotmail.fr

Mise en place en 2005 l'Équipe Mobile Santé Mentale Précarité (EMSMP) du C.H Montpellier intervient sur les territoires aixois et salonnais. L'EMSMP va vers cette population quels que soit les lieux qu'elle fréquente (rue, squat, centre d'hébergement, domicile...), dans la journée et deux soirs par semaine en collaboration avec le Samu Social. A partir d'une rencontre et d'un lien qui se tisse entre deux sujets, des besoins vont pouvoir être identifiés. Une orientation et un accompagnement vers le professionnel ou la structure adéquates deviennent alors possibles. L'é-

quipe travaille en partenariat avec les acteurs socio-éducatifs (présentation de situations, soutien d'équipe, éclairages sur la maladie et le soin en santé mentale, consultations au sein des structures d'accueil et d'hébergement) et les acteurs sanitaires (orientation et accompagnement des sujets vers le secteur psychiatrique, les services d'urgences et de soins généraux, conseils aux médecins libéraux). Entre ces deux groupes d'acteurs, l'EMSMP assure un rôle d'interface par un travail de lien, de recueil et de diffusion d'informations.

Composée **d'1 infirmier, d'1 assistante sociale et d'1 médecin généraliste (2 vacations/semaine)**, l'équipe s'est progressivement enrichie **d'1 psychologue et d'1 psychiatre à mi-temps, puis d'1 autre infirmier.**

Lorient Caudan (56)

CH Charcot—Clinique Morvan—ELIPPs 56854 Caudan cedex—Mail : catherine.flageul@ch-charcot56.fr

ELIPPs (Équipe de Liaison Intersectorielle Précarité Psychiatrie) est active depuis janvier 2007. Notre champ d'intervention couvre un large secteur. Notre mission s'intègre en tant que lien et espace pré-thérapeutique et nous essayons de répondre rapidement aux différentes demandes du réseau. Notre action vise à l'évaluation des situations individuelles, à l'accompagnement des personnes dans leur démarche de soin ainsi qu'à l'aide à l'orientation. Cette année 2007 a permis à ELIPPs d'être reconnue et identifiée par les partenaires du réseau médico-social par différentes présentations afin de préciser nos missions et nos modalités d'intervention. Notre réseau partenarial s'étend à l'ensemble des professionnels et bénévoles des champs de l'exclusion, du soin et de la précarité.

L'équipe est composée de **2 infirmières, d'1 cadre de santé, d'1 psychologue et d'1 secrétaire**, et fonctionne sous la responsabilité **d'un psychiatre** le Docteur Laurent LESTREZ, .

BLOC NOTES

Se former ...

Diplôme d'Université : Santé Mentale et Précarité : Interventions médico-psycho-sociales.

Responsables scientifiques : Pr R. Dardennes et Dr A. Mercuel

Faculté de médecine René Descartes-Paris 5 et l'Hôpital Sainte Anne : clinique des Maladies Mentales et de l'Encéphale (CMME) et le Service d'Appui Santé Mentale et Exclusion Sociale.

Pour la rentrée universitaire octobre 2008, renseignements auprès de Mme Clarisse Rérat :

Centre de formation continue

Université Paris Descartes

Centre Universitaire des Saints-pères

45, rue des Saints-pères

75006 Paris

Tél : 01.42.86.22.18—Fax : 01.42.86.21.59

Surfer...

Site sur la conférence de consensus sur « Sortir de la rue » qui s'est déroulée à Paris les 29 et 30 novembre.

<http://sans-abri.typepad.fr>

Site pour aide à la prise en charge des migrants non francophone proposant des phrases types d'une consultation médicale sous la forme de fichiers sonores préenregistrées. Plusieurs réponses à la question étant proposées. Plusieurs langues déjà disponibles : Allemand, Roumain, Chinois, Russe Portugais, Espagnol et bientôt Italien, Arabe, Georgien et Turc.

Ce site permet lors du premier contact de faire un point rapide sur la situation médicale, sociale ou administrative.

<http://traducmed.free.fr>

Vous pouvez dès à présent et télécharger le dernier numéro de Pluriels lettre, n° 68—Le CMP uni-que ordonnateur de soins, sur le site de la Mission Nationale d'Appui en Santé Mentale.

<http://www.mnasm.com>